

REVUE DE PRESSE



03/10/2025



FONCTION PUBLIQUE

Non satisfaite par les premières réponses du Premier ministre, l'intersyndicale demeure mobilisée

Un Premier ministre "hors sujet" qui ne répond pas aux revendications de l'intersyndicale sur le budget à venir. Tel est en substance l'analyse des huit organisations syndicales qui appelaient à une nouvelle journée de mobilisation, jeudi 2 octobre 2025. Ni les interventions par voie de presse, ni le projet de programme de travail proposé par Sébastien Lecornu ne sont de nature à satisfaire les leaders syndicaux qui se réuniront après la déclaration de politique générale, attendue la semaine prochaine, pour décider des suites à donner au mouvement.



Pour décider des suites à donner au mouvement, l'intersyndicale se réunira après la déclaration de politique générale de Sébastien Lecornu qui devrait intervenir en début de semaine prochaine. Il

Deux semaines après une journée de mobilisation qui a réuni entre 500 000 et 1 000 000 de manifestants et une semaine après la multilatérale entre le Premier ministre et l'intersyndicale, les signes transmis par Sébastien Lecornu ne sont pas de nature à satisfaire les représentants syndicaux. "Pour un Premier ministre qui voulait faire de la rupture, on n'y est pas encore", résume la secrétaire générale de la CFDT, Marylise Léon, dans le "carré de tête" de la manifestation parisienne, moins fournie que le 18 septembre, jeudi 2 octobre 2025. "Franchement, on cherche toujours la rupture", partage Murielle Guilbert, co-déléguée nationale de l'Union syndicale Solidaires.

"La stratégie d'Emmanuel Macron, ça a été d'abord de faire sauter son Premier ministre, François Bayrou, pour tenter de sauver sa politique : Raté, la mobilisation a eu lieu avec la journée du 10 septembre. La deuxième stratégie qu'ils ont eue, ça a été de revenir sur la suppression des deux jours fériés en pensant qu'ils endormiraient la contestation : Raté, il y a eu la journée de grève et de manifestation du 18 septembre. Ensuite, la troisième chose qu'a faite Monsieur Lecornu, c'est de nous voir la semaine dernière avec deux heures de langue de bois pensant endormir les organisations syndicales : Raté, il y a aujourd'hui encore une nouvelle journée de grèves et de manifestations", explique la secrétaire générale de la CGT, Sophie Binet.

"pas de déception" sur la mobilisation

Que, comme attendu, cette nouvelle journée de mobilisation réunisse moins de monde que celle du 18 septembre dernier n'est pas de nature à inquiéter les leaders syndicaux. Selon le ministère de l'Intérieur, quelque 195 000 manifestants étaient recensés à 18 heures, dont 24 000 à Paris. La CGT quant à elle a revendiqué 600 000 personnes dans les défilés auprès de l'AFP. "Il n'y a pas de déception. La mobilisation a lieu partout sur le territoire avec 250 mobilisations et si dans les grandes villes, les chiffres sont un peu inférieurs à ceux du 18, les remontées de la France des sous-préfectures sont fortes", assure Frédéric Souillot, secrétaire général de Force ouvrière. "Ce n'est pas un échec et il est important de poser un cadre de manifestation à celles et ceux qui sont en colère parce qu'ils demandent un partage des efforts", abonde Marylise Léon (CFDT).

"Ce sont bien les organisations syndicales qui mettent sur le devant de la scène, un certain nombre de revendications qui ne seraient pas dans le paysage autrement. Est-ce que sans nous, on parlerait de la fiscalisation des plus riches ? Non. Est-ce que sans nous, le Medef organiserait son meeting [le 13 octobre prochain] ? Non, ils le font parce qu'ils sont sur la défensive", souligne Dominique Corona, secrétaire général adjoint de l'Unsa. "Nous avons pris nos responsabilités, en encadrant un mouvement social. Nous avons fait l'effort entre organisations syndicales d'avoir un message unique, de rassembler l'ensemble de nos revendications. Il y a là une forme de maturité exemplaire et face à ça, le pouvoir politique continue à botter en touche", s'agace François Hommeril, président de la CFE-CGC.

Que ce soit dans son entretien au *Parisien*, dans son courrier transmis aux organisations représentatives ou dans les annonces relatives au pouvoir d'achat fuitant opportunément ce matin dans la presse, "le Premier ministre ne répond aux questions principales qui sont posées", réagit Cyril Chabanier, président de la CFTC. "Il donne des petits gages et des petits signaux qui ne sont pas forcément inintéressants, mais qui ne répondent pas aux questions principales", ajoute-t-il. En ce qui concerne le courrier proposant un projet de programme de travail pour les partenaires sociaux, les réactions des organisations syndicales sont assez diverses. "Dans son courrier, le Premier ministre ne dit pas un mot sur les moyens des services publics, sur les salaires des agents et il n'a aucune réponse à la crise d'attractivité de nos métiers", note la secrétaire générale de la FSU, Caroline Chevé qui, face à "ce silence assourdissant", se dit "déterminée à aller lui dire ce que les agents pensent de sa politique".

un courrier diversement apprécié

"Je l'ai lu jusqu'au bout, ce courrier pour vérifier qui l'avait signé. Pour moi, ce courrier a été écrit par Patrick Martin, le président du Medef. On n'a pas besoin d'un Premier ministre pour recycler l'agenda sur lequel le patronat veut nous faire négocier. C'est lunaire. Et il ne répond à aucune des questions qui lui sont posées depuis des semaines", considère Sophie Binet (CGT). "Honnêtement, il n'y a pas grand-chose à sauver de ce texte", estime de son côté François Hommeril (CFE-CGC). Et "en retenant la mesure sur la retraite des femmes, il fait exactement ce que nous refusons de faire pendant le conclave. Le principe de loyauté du conclave, c'était tout le texte et rien que le texte et là, le Premier ministre se permet de faire ce qu'avait tenté de faire le Medef, c'est-à-dire prendre la mesure qui lui plaît bien et nous dire 'regardez comme c'est gentil'", s'agace-t-il.

"Il y a toute une partie du texte que j'aurais pu écrire moi-même. Redonner la place qui est la sienne à la négociation collective, ce sont des mots que j'utilise en permanence", souligne Frédéric Souillot (FO). "Mais derrière, il nous met cinq thèmes à discuter et on retrouve la même chose que dans le projet de document d'orientation [sur le marché du travail que l'ancien gouvernement] avait failli nous envoyer fin juillet", poursuit-il. "Ce courrier n'est pas inintéressant, mais il est un peu surprenant sur le tempo. Il y a des vrais sujets qui sont posés mais l'urgence est de traiter la question du budget", revient Marylise Léon (CFDT) qui voit là une stratégie d'enjambement des oppositions de court terme sur le prochain PLF. De plus, "il nous fait une déclaration d'amour au dialogue social et à la démocratie sociale. La moindre des choses aurait été qu'il renonce à la lettre de cadrage de l'assurance chômage", ajoute-t-elle.

rejet des dernières annonces de Matignon

Les dernières annonces faites par Matignon dans la matinée auprès de l'AFP autour de la défiscalisation et de la désocialisation des heures supplémentaires ou d'une réduction fiscale pour les couples au Smic sont accueillies très froidement par les organisations syndicales. "Dire que l'on augmente les salaires en diminuant les cotisations sociales, cela consiste à attaquer la sécurité sociale", réagit Julie Ferrua, co-déléguée nationale de Solidaires. "Ce sont de vieilles recettes que l'on a déjà testées mais qui restent visiblement d'actualité [...]. Travailler plus pour gagner plus, si c'est cela la rupture...", commente Dominique Corona (Unsa). "Ces propositions ne répondent pas au problème de déficit qui est lié à un problème de recettes. Ce n'est pas en défiscalisant des heures supplémentaires que l'on va faire rentrer de l'argent dans les caisses", avance Marylise Léon (CFDT).

"Le point de blocage aujourd'hui, c'est le cordon ombilical qui relie le Premier ministre avec le président de la République et le Premier ministre avec le Medef. Il faut que Monsieur Lecornu s'émancipe et coupe ce cordon. Qu'il ait un peu de courage politique pour affronter les plus riches, les puissants et les grands patrons", reprend Sophie Binet (CGT). François Hommeril (CFE-CGC) partage cette analyse, anticipant un Premier ministre "qui va continuer à incarner le macronisme". "Au lieu d'être une personnalité politique décidée à peser dans les années à venir, Sébastien Lecornu a choisi d'être la dernière étoile filante au crépuscule du macronisme", regrette-t-il.

dans l'attente de la déclaration de politique générale

"L'intersyndicale va se réunir au lendemain du discours de politique générale du Premier ministre. Nous évaluerons alors sur pièces [...] et en fonction de ce qui va et de ce qui ne va pas dans le discours, nous déciderons de la suite", indique Sophie Binet (CGT). Et à ce moment, il est probable que les stratégies se différencient entre des organisations qui plaideront en faveur de la poursuite du mouvement et celles qui souhaiteront lever le pied. "Je fais partie de ceux qui pensent qu'on arrivera dans un temps qui sera plus un temps politique qu'un temps syndical [...]. Notre principal travail va être de convaincre les parlementaires de porter nos amendements et nos revendications", explique Cyril Chabanier (CFTC).

Ceci étant, son homologue de la CFE-CGC, organisation peu encline traditionnellement à manifester, François Hommeril considère qu'"un appel à une autre mobilisation n'est jamais à exclure". Et ce "pour deux raisons : d'abord, il y a une demande des personnes que l'on représente et le mouvement social s'organise par rapport à ce flux remontant ; ensuite, cela peut être nécessaire de poursuivre le rapport de force avec un pouvoir qui ne nous écoute toujours pas", conclut-il. Dialogue social (<https://www.aefinfo.fr/rubrique/21299>) Etat – Opérateurs (<https://www.aefinfo.fr/rubrique/21356>) Financement - Budget (<https://www.aefinfo.fr/rubrique/21298>) Pouvoirs publics (<https://www.aefinfo.fr/rubrique/21357>)

CONTACTER LE JOURNALISTE



SUIVRE CE SUJET

 @AEFSOCIAL_RH ([HTTPS://X.COM/@AEFSOCIAL_RH](https://x.com/@AEFSOCIAL_RH))

Dépêche n° 738513  6 min de lecture

Par Jérôme Lepeyre Publiée le 02/10/2025 à 18h21

À LIRE AUSSI

RESSOURCES HUMAINES



Sébastien Lecornu transmet un projet de programme de travail aux partenaires sociaux

 **LIRE LA SUITE**

(<https://www.aefinfo.fr/depeche/738341-sebastien-lecornu-transmet-un-projet-de-programme-de-travail-aux-partenaires-sociaux>) (<https://www.aefinfo.fr/depeche/738165-sebastien-lecornu-livre-un-cadre-a-minima-pour-le->

RESSOURCES HUMAINES

URGENT

Sébastien Lecornu renonce à utiliser l'article 49.3 de la Constitution pour tenter de trouver des compromis politiques

Le Premier ministre a annoncé qu'il renonçait à utiliser l'article 49.3 de la Constitution pour faire adopter sans vote les textes législatifs, à commencer par le projet de loi de finances et le projet de loi de financement de la sécurité sociale, dans une brève déclaration juste avant la réception de quatre formations politiques de l'opposition, le 3 octobre 2025. Attendue d'ici la fin du week-end, la nomination du gouvernement semble s'éloigner, Sébastien Lecornu ayant précisé qu'il proposera "dans les prochains jours" au président de la République la liste composant la future équipe.



Matignon : la prise de parole de Sébastien Lecornu

Le Premier ministre, Sébastien Lecornu, lors de sa déclaration dans la cour de Matignon, vendredi 3 octobre 2025.

Capture d'écran / France Info

"J'ai volontairement peu parlé", a expliqué Sébastien Lecornu quelques minutes avant l'ouverture d'une nouvelle session de consultation des représentants de quatre partis politiques appartenant à l'opposition (RN, PS, Écologistes, PCF). Plus de trois semaines après sa nomination à Matignon, le successeur de François Bayrou est confronté à ce qui s'apparente à une impasse après l'ultimatum lancé la veille par le président des Républicains, Bruno Retailleau, par ailleurs ministre démissionnaire de l'Intérieur, qui refuse les possibles ouvertures que pourrait accorder le futur gouvernement aux formations de gauche, à commencer par le Parti socialiste.

"Dans le secret du bureau, les compromis sont possibles", a observé Sébastien Lecornu qui pensait pouvoir s'appuyer sur "une coalition plus large" en obtenant "un accord de non-censure". Tel n'est manifestement pas le cas aujourd'hui, le Premier ministre estimant que la question est toujours de savoir "comment chacun fait un pas".

oui aux retraites, non à la taxe zucman

Plus que jamais à la recherche d'un compromis, le Premier ministre proposera aujourd'hui "une amélioration de notre régime de retraites, notamment sur les femmes" avec également sur la table le sujet de la pénibilité, comme il l'a déjà indiqué à ses différents interlocuteurs, notamment par courrier aux partenaires sociaux qu'il doit recevoir de nouveau "dans les jours qui viennent". Le sujet n'est "pas uniquement la taxe Zucman", a-t-il évacué après avoir marqué son hostilité à cette mesure dans les colonnes du *Parisien*.

Pour tenter de débloquer la situation, Sébastien Lecornu a annoncé avoir décidé de ne pas recourir à l'article 49.3 de la Constitution pour faire adopter sans vote les textes législatifs au Parlement. "Le gouvernement va devoir changer de méthode" dans sa façon de travailler avec le Parlement, a-t-il aussi prévenu à l'attention des futurs membres de son équipe dont il proposera à Emmanuel Macron la composition "dans les prochains jours". Avant de conclure son intervention, comme il l'avait déjà assuré lors de sa passation de pouvoir avec François Bayrou, avec un optimiste "on va y arriver".

Pouvoirs publics (<https://www.aefinfo.fr/rubrique/21357>)

CONTACTER LE JOURNALISTE



SUIVRE CE SUJET

Dépêche n° 738517  2 min de lecture

Par Olivier Dhers Publiée le 03/10/2025 à 09h36

À LIRE AUSSI

RESSOURCES HUMAINES



Emploi des seniors et dialogue social : Sébastien Lecornu veut une adoption du projet de loi "dès le mois d'octobre" 2025

 LIRE LA SUITE

(<https://www.aefinfo.fr/depeche/738358-emploi-des-seniors-et-dialogue-social-sebastien-lecornu-veut-une-adoption->

80 ans de la Sécurité sociale : « Ce modèle est le plus équitable et le plus rentable possible »

TRIBUNE

Jean-David Zeitoun

Médecin

Malgré les critiques dont elle fait souvent l'objet et les nombreux défis qu'elle pose, la « Sécu » reste le modèle le plus à même de garantir à tous l'accès aux soins et de protéger la santé des Français, estime, dans une tribune au « Monde », le médecin Jean-David Zeitoun.

Publié aujourd'hui à 09h30 | Lecture 4 min.

Article réservé aux abonnés

Bon ou mauvais anniversaire ? En octobre 2025, [la Sécurité sociale française aura 80 ans](#). Pourtant, son modèle est fréquemment vu comme un problème, surtout s'agissant du système de soins. A chaque élection, et même plus souvent, des responsables politiques réactivent la tentation d'y toucher. Leurs prétextes sont connus : le modèle ne serait plus adéquat, il ne fonctionnerait plus, serait inefficace, il y aurait trop d'abus.

En théorie, notre modèle est le meilleur. Chacun y participe en fonction de ses moyens du moment, la Sécurité sociale perçoit tout l'argent puis gère, entre autres, l'ensemble du système de soins. Elle pilote les hôpitaux, rembourse les soins, décide des autorisations... Le modèle est à la fois le plus équitable, car il couvre tout le monde, et le plus rentable, car il évite la fragmentation des dépenses et la dilution du pouvoir de négociation.

Lire aussi | [Qui a créé la Sécurité sociale ? Quatre-vingts ans après, une paternité toujours disputée](#)

Cette théorie a été validée par l'expérience. [Les comparaisons internationales](#) montrent que les pays qui se donnent un modèle similaire ont un système de soins plus performant, avec un large accès à la médecine et une efficacité d'ensemble. Quand les pays se démocratisent, ils le choisissent, et la vingtaine de pays en cours d'autocratisation tendent à l'abandonner – même s'ils y perdent.

En France comme ailleurs, les décideurs politiques sont sous pression économique. Ils cherchent à contrôler les dépenses publiques et se mettent à croire que ce modèle n'est plus le bon. Ils proposent des changements douteux, comme la baisse de la couverture, l'exclusion de minorités, ou une part de financement privé.

Il est possible que ces idées sans potentiel soient sincères ; elles sont inspirées de la logique libérale, dans laquelle le marché laissé à lui-même produit naturellement la meilleure efficacité possible. Mais ce qui fonctionne bien dans beaucoup de domaines ne marche plus, ou pas de la même façon, dans l'industrie médicale, pour des raisons que la science économique a expliquées.

Deux lourdes erreurs

Les responsables politiques commettent deux lourdes erreurs dans leur appréciation de notre système de sécurité sociale.

Premièrement, ils ne pensent pas au contrefactuel, c'est-à-dire ce qui se serait passé si ce modèle n'avait pas été suivi. La réponse est que ce serait pire : les gens seraient moins couverts et les dépenses totales seraient supérieures, toutes les études le prouvent sans ambiguïté. Mais les politiciens sont comme nous : ils ressentent les problèmes qu'ils ont, et non pas ceux qu'ils ont évités.

Lire aussi l'éditorial | [L'insoutenable dérive de la Sécurité sociale](#)

Leur deuxième erreur est qu'ils supposent que nos complications viennent du modèle, alors que c'est le contraire : elles sont accentuées parce que le réel ne colle pas assez au modèle. En clair, la pratique ne ressemble pas assez à la théorie. L'Etat n'exerce pas à fond ses avantages de payeur unique, en particulier concernant les dépenses administratives, pas plus que son pouvoir de négociation face aux acteurs, qui sont d'ailleurs très nombreux.

En jouant au maximum son rôle, en tirant le meilleur parti de notre modèle, il diminuerait certaines dépenses sans que les soins en souffrent. Au passage, il y a une faille dans le modèle, du fait des assurances complémentaires. Nous sommes le seul pays à avoir ces systèmes parallèles. Les personnes qui travaillent pour ces assurances sont méritantes, mais cette duplication est une source d'inefficience. Si l'idéal serait une fusion complète, sans doute infaisable, une optimisation reste possible.

Lire aussi | [« Qu'est-il de plus socialement soutenable que la production de santé ou d'égalité permise par un système qui redistribue presque un tiers de la richesse nationale ? »](#)

Sans dégrader le modèle, trois types d'action peuvent atténuer les difficultés du système de soins, qui vont du très facile au très difficile.

Mieux dépenser

La première intervention est assez facile, déjà connue, c'est celle de l'efficacité directe, c'est-à-dire à la fois faire des économies et mieux dépenser. Pour les économies, il y a encore de la marge. Il existe des examens, des interventions ou des traitements qui n'ont pas d'utilité clinique, des achats non regroupés, du gaspillage de matériel, ou encore de la dispersion énergétique dans les hôpitaux.

Ensuite, pour mieux dépenser, on peut aller plus loin pour conditionner la rémunération sur la valeur des soins, dévaluer les soins sans grand intérêt et valoriser ceux qui apportent le plus. Beaucoup d'expériences ont été décevantes et il faut rafraîchir l'approche, mais cela est possible, et sain.

Lire aussi | [Dominique Méda : « Faire de la Sécurité sociale l'instrument d'une véritable démocratie sociale »](#)

La deuxième intervention concerne le remaniement de l'architecture du système, qui n'est pas optimale ni pour maintenant ni pour les prochaines décennies, compte tenu de la transition démographique en cours. C'est une tâche excessivement difficile, qui mène à traiter des questions pour lesquelles il n'y a pas de réponse scientifique. Quelle doit être la taille optimale des hôpitaux selon leur localisation ? Comment répartir l'offre de soins ? Comment faire un marché de qualité avec les nouvelles technologies ?

La troisième voie d'amélioration est techniquement la plus facile. Elle permet à la fois d'augmenter le financement et de diminuer les dépenses, en taxant les producteurs de maladies.

Deux industries ont traversé le XX^e siècle, le tabac et l'alcool. Aujourd'hui, elles prospèrent moins, voire ne progressent plus, et ce, pour des raisons différentes, même si elles tuent encore beaucoup.

Elles se font dépasser par deux risques qui sont déjà la marque du XXI^e siècle : l'environnement et l'alimentation.

Taxer les industriels coupables

La pollution tue plus de 9 millions de personnes par an dans le monde, l'obésité, environ 5 millions, un chiffre en constante augmentation. En France seulement, on pense qu'au moins 40 000 personnes meurent chaque année de la pollution, et plus de 50 000 à cause de l'obésité. Taxer les industriels coupables est une bonne version du « tu casses, tu ré pares ; tu salis, tu nettoies ». Qui s'y opposera ?

S'ils veulent trouver du courage, les leaders politiques peuvent lire une étude récente du Commonwealth Fund [*un centre américain de réflexion sur la santé*], comparant les performances de dix systèmes de soins depuis 2020, incluant donc les effets post-Covid-19. Les auteurs ont analysé 70 indicateurs appartenant à cinq domaines : accès aux soins, procédures de qualité, efficience administrative, équité, résultat en termes de santé.

Lire aussi la tribune (2024) |

[Santé : « L'Assurance-maladie est un bien commun »](#)

Comme prévu, la France dépense plus que la plupart des autres pays, à l'exception des Etats-Unis. Mais notre performance d'ensemble est supérieure à celles de l'Allemagne, de la Suède, de la Suisse ou du Canada, équivalente à celle de la Nouvelle-Zélande. Ce bon résultat, nous le devons à notre modèle.

Dans *Les Carnets du sous-sol*, le personnage de Dostoïevski (1821-1881) se lamente : « *Moi je suis seul, et eux, ils sont tous.* » Notre modèle national nous apprend que l'inverse est possible. L'Etat est seul face à beaucoup d'acteurs, une condition difficile pour lui mais qui est la meilleure possible pour la santé des Français. Nous serions plus malheureux si les choses devenaient différentes. Bon anniversaire.

🗣 **Jean-David Zeitoun** est docteur en médecine et docteur en épidémiologie clinique. Il est l'auteur de l'ouvrage « Les Causes de la violence » (Denoël, 2024).

Lire aussi :

[« La Sécurité sociale est menacée par sa dépendance à un modèle économique qui est voué à disparaître »](#)

Jean-David Zeitoun (Médecin)

Jeux

Découvrir

Mots croisés mini

Profitez tout l'été de grilles 5x5 inédites et ludiques, niveau débutant

Mots croisés

Chaque jour une nouvelle grille de Philippe Dupuis

L'insoutenable baisse des revenus du travail

En France, un euro sur deux est issu de la rente, c'est-à-dire tiré du travail des autres. Une préférence nationale qui explique un déclin collectif, démontre Antoine Foucher.



Pour enrayer le déclin économique, Antoine Foucher appelle à refonder le contrat social en favorisant fiscalement les revenus du travail sur ceux de la rente. (« Les Echos »)

Par **Antoine Foucher** (Président de Quintet Conseil et essayiste)

Publié le 2 oct. 2025 à 17:04 | Mis à jour le 2 oct. 2025 à 17:28



Votre abonnement vous permet d'accéder à cet article

En vingt ans, la part des revenus du travail dans la totalité des revenus des ménages est passée de 57 à 52 %, de sorte que la moitié de ce que les Français touchent aujourd'hui ne vient pas de leur fiche de paie. **Les revenus du patrimoine** (immobilier et financier) et les prestations sociales en espèces (retraites, allocations...) font désormais presque jeu égal avec le travail.

En 2000, selon la comptabilité nationale de l'Insee, les salaires des salariés, traitements des fonctionnaires et rémunérations des indépendants ont représenté 648 milliards d'euros, les revenus du patrimoine 203 milliards et les prestations sociales en espèce 282 milliards. Les revenus du travail (salariés, fonctionnaires, indépendants) constituaient donc 57 % des revenus des ménages, le patrimoine 18 % et les prestations sociales 25 %. En 2023, les revenus du travail tombent à 52 % (1.071 milliards), pendant que les revenus du patrimoine montent à 19 % (398 milliards) et surtout **les prestations sociales** en espèces à 29 % (595 milliards, dont 400 de pensions de retraite).

Du côté des personnes, l'ordre de grandeur est assez proche : sur les 50 millions de personnes d'au moins 18 ans et qui ne sont pas étudiants, seuls 28 millions travaillent (56 %) et financent les prestations sociales en espèces des 18 millions de retraités, 2,5 millions de bénéficiaires des minima sociaux et 1,5 million de chômeurs indemnisés (dans ces deux derniers cas, on ne retient que les personnes qui ne travaillent pas du tout).

Colère et frilosité

Qu'on aborde le sujet par les revenus ou les personnes, le calcul conduit au même ordre de grandeur : en France, un euro touché sur deux ne vient pas de son propre travail, un adulte sur deux ne vit pas de son propre travail.

D'où notre schizophrénie nationale à propos du travail : « oui, **il faut revaloriser le travail**, mieux rémunérer le travail, moins taxer les gens qui bossent ! » proclame le travailleur en chacun de nous. Mais « non, il ne faut pas toucher aux revenus du patrimoine immobilier (sinon plus personne n'investira dans le logement), pas toucher aux revenus des placements financiers (sinon plus personne n'investira en France), pas toucher aux revenus du patrimoine social qu'est la retraite (les retraités ont bossé toute leur vie) », dit le rentier actuel ou potentiel que chacun est.

LIRE AUSSI :

- **ENQUETE - Etre rentier à 40 ans : ces jeunes qui cherchent à s'affranchir du travail**
- **CRITIQUE - Redonner de la valeur au travail, mode d'emploi**

Notre problème est qu'un pays dans lequel près d'un euro sur deux est issu de la rente (c'est-à-dire tiré du travail des autres), et près d'une personne sur deux vit

structurellement ou conjoncturellement du travail des autres, devient colérique et frileux. Colérique, parce que la petite majorité qui travaille considère que les dés sont pipés et qu'elle se fait avoir. Frileux, parce que la grosse minorité qui ne travaille pas vit anxieusement sa dépendance aux autres, et cherche à protéger son patrimoine (immobilier, mobilier ou social) sans prendre de risque.

Avantager fiscalement les revenus du travail

Cette préférence nationale pour la rente est la principale cause du décrochage de notre niveau de vie collectif (5^e PIB par habitant en 1980, 26^e en 2024), tant la richesse d'un pays dépend de son travail et de son niveau d'éducation. Si nous voulons arrêter de nous appauvrir relativement aux autres pays, et nous dire sans mentir que nous vivons mieux en France dans vingt ans, il faut refonder notre contrat social sur le travail, et **lui redonner la priorité fiscale et morale sur la rente**. Fiscalement, les revenus du travail doivent être avantagés sur tous les autres, de sorte que ces revenus du travail, ainsi que le nombre de personnes qui travaillent, remontent fortement. Concrètement ? Diminuer drastiquement la taxation des travailleurs, et diminuer parallèlement la rentabilité de la rente immobilière, financière et des retraites.

LES CHIFFRES CLÉS

52 % La part des revenus du travail en 2023 selon l'INSEE

19 % La part des revenus du patrimoine

29 % La part des prestations sociales

Antoine Foucher est essayiste et président de Quintet Conseil.

Antoine Foucher

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

Indicateurs économiques

Chômage

Retraites

L'incompatibilité de l'IA avec la décarbonation

ÉDITORIAL

Le Monde

Le « technosolutionnisme » consistant à faire croire que l'intelligence artificielle permettra d'obtenir suffisamment de gains énergétiques pour rendre le processus durable est un leurre.

Publié hier à 11h30 | Lecture 2 min.

Parmi les questions que pose l'émergence de l'intelligence artificielle (IA) dans nos sociétés, celle de sa compatibilité avec la décarbonation devrait être une préoccupation majeure. Pendant des siècles, l'humanité ne s'est guère souciée de l'impact de l'innovation technologique sur son environnement. La contribution à la croissance économique et à la prospérité suffisait à placer au second plan la finitude des ressources et les externalités potentielles sur l'humain et la nature.

L'IA, annoncée comme une révolution majeure, est en passe d'aggraver ces erreurs du passé. La rapidité avec laquelle se diffuse cette technologie, la multiplication de ses usages et surtout les quantités astronomiques d'énergie nécessaires à son fonctionnement imposent une réflexion urgente sur la durabilité de son expansion.

Dans un rapport publié mercredi 1^{er} octobre, le Shift Project, un groupe de réflexion présidé par Jean-Marc Jancovici, dresse un constat alarmant. Selon ses calculs, la consommation électrique des centres de données, ces gigantesques hangars où tournent en permanence des centaines de serveurs informatiques, devrait tripler d'ici à 2030. L'IA représentera entre le tiers et la moitié de ce total, contre seulement 15 % aujourd'hui. Cette trajectoire n'est pas soutenable.

Lire aussi | [La croissance de l'IA sera insoutenable sans planification, alerte le Shift Project](#)

La frénésie d'investissements à travers le monde pour installer de nouvelles capacités de stockage va augmenter les émissions de gaz à effet de serre, au moment même où les autres secteurs de l'économie tentent de les réduire pour atteindre les objectifs fixés dans le cadre de l'accord de Paris. Cette incongruité climatique s'explique par le fait que, notamment aux Etats-Unis, l'électricité soit fabriquée pour l'essentiel à partir d'énergies fossiles émettrices de CO₂. Le coup d'arrêt porté par Donald Trump aux énergies renouvelables et les délais nécessaires pour développer de nouveaux réacteurs nucléaires laissent peu d'espoir à moyen terme de réduire l'empreinte carbone des géants du secteur.



Un centre de données OpenAI en construction à Abilene, au Texas, le 23 septembre 2025. SHELBY TAUBER/REUTERS

Et, quand l'électricité est décarbonée (nucléaire, éolien, solaire, hydraulique), comme dans le cas de la France, l'explosion de la consommation due à l'IA risque de donner lieu à des conflits d'usage au détriment d'autres secteurs, qui n'ont d'autre choix que l'électrification pour réduire leurs émissions de CO₂. Si les centres de données captent l'essentiel de la croissance d'une production électrique verte qui aura du mal à suivre la demande, les prix augmenteront et la trajectoire de décarbonation pourrait être remise en cause.

Lire aussi l'analyse | [L'IA, dévoreuse d'énergie, pourrait entraîner une pénurie d'électricité aux Etats-Unis](#)

Le « technosolutionnisme » consistant à faire croire que l'IA permettra d'obtenir suffisamment de gains énergétiques pour rendre le processus durable est un leurre. L'augmentation exponentielle des usages est telle qu'il est peu probable qu'elle soit compensée par l'amélioration de l'efficacité grâce à l'innovation.

Le Shift Project a le mérite de poser le débat sur la place de l'IA dans la décarbonation. Il propose notamment de fixer des plafonds de consommation d'électricité et d'étudier les usages « *au cas par cas* », en privilégiant ceux jugés prioritaires. Cette demande de régulation est souhaitable sur le plan écologique. Elle risque toutefois de se heurter à une logique économique, sous forme d'une compétition sans foi ni loi pour attirer les investissements dans une technologie qui s'annonce vitale en matière de souveraineté. Il est malheureusement peu probable que Donald Trump et Xi Jinping soient sensibles à cet appel à la sobriété.

Lire le récit : [Data centers géants : Emmanuel Macron vante une France « dans la course » de l'IA](#)

Le Monde

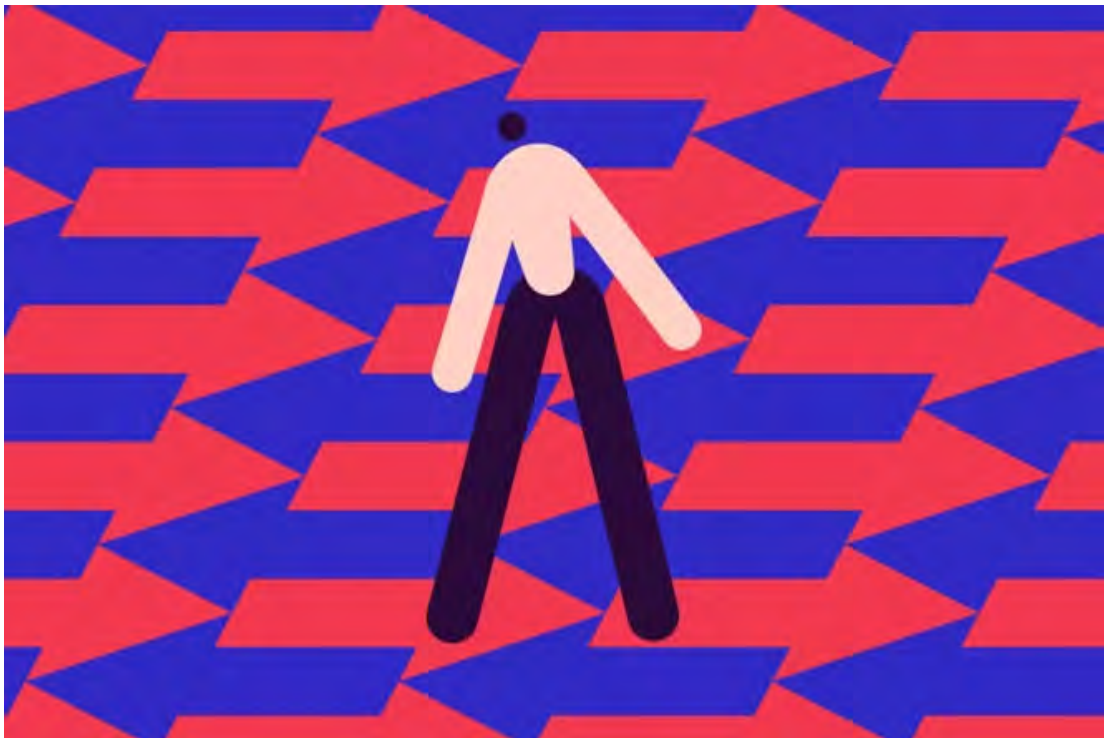
« Le dilemme » : peut-on se racheter une conscience à coups de compensation carbone ?

Chaque mois, nos dilemmes moraux intimes sont passés au crible. Il est possible de compenser une action à fort impact climatique en finançant la plantation d'arbres. Mais n'est-ce pas se donner le droit de dégrader ?

Par Valentine Faure

Publié hier à 06h00 • Lecture 4 min.

Article réservé aux abonnés



MAGOZ

Le changement climatique nous place devant une montagne de dilemmes, qui reviennent tous, la plupart du temps, à questionner le sens moral du « petit geste » : prendre des douches, bien trier ses déchets, boire dans une gourde, renoncer aux voyages, etc. De nombreux militants rejettent ces actions, au motif qu'elles seraient non seulement insignifiantes sur le plan des résultats, mais aussi et surtout qu'elles individualisent la responsabilité qui incombe en réalité aux grands acteurs – Etats, multinationales, industries fossiles.

Le principe de la « compensation carbone » introduit une nouvelle donnée dans l'équation. Car on pourrait, grâce à ce mécanisme, « ne pas faire » ces petits gestes. Continuer à prendre un vol long-courrier, acheter une Apple Watch, des capsules Nespresso ou des vêtements H&M *carbon neutral* (« neutres en carbone ») en finançant la plantation d'un chêne pubescent ou d'un bouquet d'arbres, qui permettraient de séquestrer le carbone « dépensé ». On peut ainsi rester dans les normes éthiques (ou légales, pour les entreprises) des émissions de carbone.

Est-ce une compensation ou une autorisation à dégrader ? Sur la plateforme américaine Climeco, par exemple, on peut « compenser » un vol, une fête de mariage (7 tonnes de CO₂), un SUV (9 tonnes de CO₂ par an) ou carrément un *lifestyle* (« mode de vie ») sur une vie entière (151 500 tonnes de CO₂) en

finançant des projets de plantation d'arbres en Haïti, en Afrique ou en Asie. Il en coûte ainsi 20 dollars (17 euros) pour faire amende honorable après un vol, 20 400 dollars (17 360 euros) pour contrebalancer le CO₂ émis au cours d'une vie.

« Pas de réductions réelles des émissions »

Mais peut-on racheter le péché écologique ? On raconte que, au XVI^e siècle, le prédicateur Johann Tetzel parcourait l'Allemagne en proclamant : « *Que la pièce de monnaie retentit au fond du coffre-fort, l'âme part du purgatoire et s'envole délivrée dans le ciel.* » Le mécanisme de la compensation carbone rappelle ce sombre négoce des indulgences, qui permettait d'acheter, auprès de l'Eglise catholique, son accès au paradis, et de ne pas changer ses mauvais comportements.

L'histoire ne dit pas si les indulgences vendues par Johann Tetzel étaient vraiment efficaces. Pour la compensation carbone, on en sait un peu plus. Le mécanisme est aussi omniprésent que critiqué. Il s'agit du troisième volet de la « séquence éviter-réduire-compenser », une doctrine qui fait son chemin dans la plupart des pays occidentaux et qui vise à compenser les impacts résiduels d'une action sur l'environnement, s'ils n'ont pu être ni évités ni réduits. En 2023, The Guardian publiait une enquête accablante sur l'inefficacité de nombreux projets de compensation utilisés par les entreprises, et ce malgré une nette amélioration des outils d'évaluation. Selon le quotidien britannique, 90 % de ces crédits seraient probablement des « *crédits fantômes* » et « *ne représentent pas de réductions réelles des émissions* ».

Lire l'article (2023) : [La crédibilité de plusieurs programmes de compensation carbone mise en doute par des chercheurs](#)

Le sujet alimente une vaste littérature critique, à la fois scientifique et philosophique. Dans un article paru en 2024 dans l'Australasian Journal of Philosophy sur la question, deux philosophes comparent la situation d'une voyageuse en avion qui achète des arbres à celle d'un pyromane qui, pour assouvir son désir ardent, met le feu à une maison dans laquelle se trouve une famille de six personnes. Il sait que cet acte est répréhensible, alors, pour tenter d'effacer son injustice, il fait un don important à une organisation qui améliore la sécurité incendie des nouvelles constructions dans les pays à faible revenu, empêchant ainsi au moins autant de décès similaires. L'analogie souligne l'absurdité de vouloir compenser un mal par un bien. Autre analogie peut-être plus parlante encore : trouverait-on moralement acceptable de tromper son conjoint si l'on paie quelqu'un d'autre afin qu'il ne trompe pas son propre conjoint (comme l'imaginait le site d'info satyrique *CheatNet*, désormais fermé, pour ironiser sur le mécanisme de compensation carbone) ?

Calcul moral

Le biologiste Marc-André Selosse le dit autrement : « *Si la chose qui nous rend "carbone coupable" n'est pas nécessaire, il n'y a aucune compensation possible.* » Reste bien sûr à évaluer ce qui est « nécessaire ». Lui, par exemple, estime qu'un voyage en avion pour aller parler du climat vaut le « *coût carbone* » – il lui est arrivé de décliner une invitation à un colloque à l'étranger pour parler de ces sujets, et s'est rendu compte que l'intervenant choisi pour le remplacer venait de bien plus loin encore, majorant ainsi le coût carbone qui aurait été le sien s'il avait fait le déplacement... En achetant un billet d'avion désormais, Marc-André Selosse coche toujours la petite case garantissant de pallier les émissions de CO₂ de son vol.

Lire « en graphiques » (2023) | [Vous voulez « compenser » votre vol en avion par des écogestes ? Voici combien de temps cela vous prendra](#)

Ce genre de calcul moral fait le régal des « altruistes efficaces », ce mouvement utilitariste qui vise à maximiser le bien sur terre en quantifiant la morale. Sur les forums des altruistes efficaces, on s'échange des calculateurs, des outils d'évaluation des projets, et des tourments moraux. « *Comme vous, je suis souvent confronté à un dilemme moral : prendre l'avion ou non pour rendre visite à quelqu'un*, écrit l'un des intervenants. *Pour passer d'une question morale extrêmement difficile et douloureuse à une question financière, je lui donne une valeur monétaire en attribuant un prix au*

carbone. Je l'estime actuellement à environ 250 dollars par tonne, soit le "coût social du carbone" (...). Ce chiffre se situe dans la fourchette haute, mais il me convient et me motive fortement à ne pas prendre l'avion, sauf si cela en vaut vraiment la peine. »

Ces raisonnements montrent comment la compensation transforme une question éthique en équation financière. Or, c'est bien ce rapport comptable à la planète qu'il faut réformer, tout comme Luther, devant la multiplication des indulgences, n'a pas seulement dénoncé une supercherie, mais exigé une réforme.

Lire l'enquête (2023) | [Gagner plus pour donner plus : l'altruisme efficace, philanthropie de l'extrême](#)

Pour Frédéric Hache, directeur du Green Finance Observatory (un groupe de réflexion indépendant qui mène des recherches sur la financiarisation des politiques environnementales), loin d'être « mieux que rien », la compensation pourrait bien être « clairement pire que rien » : « On contribue à protéger le statu quo totalement intolérable et à maintenir la licence sociale d'activités absolument non durables. »

Par ailleurs, la compensation est souvent géographiquement délocalisée : on pollue dans les pays du Nord, on compense dans ceux du Sud, qui se voient imposer des projets d'agroforesterie bouleversant parfois les modes de vie. Une des formes de ce que l'on appelle « colonisation verte ». Bref, « la compensation est un échec spectaculaire, conclut Frédéric Hache. Elle donne l'illusion que le problème est réglé. Et donc elle diminue la pression populaire pour mettre en place les réglementations adaptées. Ce n'est pas le chemin de la résistance politique ».

¶ « Le dilemme » explore les dilemmes moraux auxquels nous sommes confrontés au quotidien. Consommation, adultère, environnement, secrets de famille, secrets tout court, questions de soins, d'argent, d'éducation, d'amour... Nos choix sont-ils justes ? Comment les faire ? Cette chronique mensuelle se propose d'exposer les arguments en présence face à nos problèmes éthiques.

¶ Partagez vos propres interrogations morales en nous écrivant à : **dilemme@lemonde.fr**. Votre anonymat pourra être respecté.

¶ Retrouvez [tous les épisodes de la rubrique « Le dilemme » ici](#).

Valentine Faure

Services *Le Monde*

Découvrir

Retrouvez nos derniers hors-séries, livres et Unes du Monde

Mots croisés, sudoku, mots trouvés... Jouez avec nous